

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE 10/2013

PROCES VERBAL

1. La dixième réunion du Comité de Pilotage du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) s'est tenue le 20 février 2013, de 15hres à 17hres au Bureau de la Banque Mondiale, à Port-au-Prince (voir Annexe 1 pour une liste des membres et observateurs). Le but de la réunion était de continuer les délibérations pour l'approbation des projets et pour les autres sujets de la 9^{ème} réunion du CP.

Propos de bienvenue par la Présidente

2. La présidente, son Excellence Marie Carmelle Jean Marie, a remercié les membres du CP pour leur présence à la réunion – qui est la deuxième réunion du FRH tenue pour le mois de février. La présidente a exprimé son appréciation pour l'intérêt du CP à appuyer le Gouvernement. Elle a également remercié les membres qui assistent par vidéoconférence, spécialement ceux dans les pays où il fait déjà nuit. Elle a également remercié les agences d'exécution et les Nations Unies (ONU) qui ont travaillé au cours de la période carnavalesque pour réviser les Notes Conceptuelles de Projet (NCPs) en réponse aux interrogations soulevées par le CP lors de la dernière réunion.

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

3. La présidente a indiqué que certaines remarques avaient été reçues en avance au sujet du procès-verbal de la 9^{ème} réunion du CP et elle a invité les membres à soulever d'autres remarques qu'ils pourraient avoir au sujet du procès-verbal. Les commentaires sur le procès-verbal ont été insérés dans le document, qui a été projeté pour le CP. L'Espagne a requis l'insertion d'un tableau résumant les positions de chaque membre du CP à propos de chaque NCP revue lors de la dernière réunion, incluant les clarifications sur la position des membres qui ont été reçues par le Secrétariat depuis la 9^{ème} réunion. La représentante de l'Espagne (Maidier Makua García) a expliqué que cela pourrait aider à clarifier les positions de chaque membre sur les projets proposés en même temps que les requêtes d'informations spécifiques sur chaque NCP.

4. Le représentant français (Yves Malpel) a mentionné qu'il croyait que la délégation française à Paris avait des difficultés à obtenir l'accès du bureau de la Banque mondiale à Paris, en tant que tel, il a dit qu'il était le seul représentant de la France lors de cette réunion. Il a noté que la France souhaitait amender le paragraphe 49 du procès-verbal de la 9^e réunion. Lors de la dernière réunion, le représentant français (Pierre Duquesne) a noté à plusieurs reprises que la France avait exprimé une préférence pour que les fonds français transférés au FRH soient destinés à l'appui budgétaire et les projets dans le secteur de l'éducation, et que le CP n'avait pas encore fait refléter cette préférence dans ses décisions de financement. Dans le même temps, une demande officielle de mets les fonds en réserve n'a pas été soumise au CP. En tant que tel, le représentant a proposé de modifier le paragraphe 49 stipulant que le comité de pilotage mettrait de côté 8 millions USD pour la ligne de transmission

Péligre et 10 millions USD pour le Centre du cancer, mais seulement en fonction de la disponibilité des fonds, après une augmentation de la réserve financière d'un montant égal à la contribution de la France.

5. La présidente a noté que la position de la France met en cause les décisions de financement de la précédente réunion et a demandé à l'administrateur du FRH des conseils sur la voie à suivre. Le gestionnaire du FRH a suggéré au CP de discuter de la situation identifiée par la France et l'impact sur l'interprétation de ce qui a été décidé lors de la réunion précédente et modifier ce qui doit être écrit dans le procès-verbal en conséquence, pour approbation lors de cette réunion. La présidente a suggéré de poursuivre pour examiner le procès-verbal, les approuver et d'examiner la nouvelle proposition de la France.

6. La présidente a demandé à voir le procès-verbal, y compris toutes les modifications proposées de sorte que le CP puisse l'approuver. Le gestionnaire du FRH a demandé au CP si le tableau proposé par l'Espagne reflète bien les positions de tous les bailleurs de fonds autour de la table. La France a répondu que leur position pourrait être clarifiée. La France a l'obligation de demander au CP de mettre de côté des fonds dans la réserve financière pour le soutien budgétaire et l'éducation. Une fois cela traduit, la France ne s'opposerait pas au centre de cancérologie ou au projet de création d'emplois. Le gestionnaire du FRH a suggéré de refléter la position de la France dans un tableau révisé 1, ci-dessous, qui serait inclus dans le compte rendu approuvé de la neuvième réunion du Comité de Pilotage

Tableau 1: Position de chaque membre sur les cinq NCPs présentées au CP9 (tel que modifié)

	Brésil	Canada	Espagne	Etats Unis	France¹	Japon	Norvège
Création d'Emplois	Déterminer un consensus	Renvoyer la décision	Renvoyer la décision	Renvoyer la décision	Oui		Renvoyer la décision
Centre de Radiothérapie	Oui	Oui	Renvoyer la décision	Oui	Oui	Oui	Oui
Hôpital de Mirebalais	Déterminer un consensus	Renvoyer la décision	Renvoyer la décision	Renvoyer la décision	Oui	Oui	Oui
Ligne de Transmission Péligre - PauP	Renvoyer la décision	Renvoyer la décision jusqu'à ce que l'étude des coûts soit complétée	Renvoyer la décision. La requête devrait être soumise à nouveau une fois les coûts exacts seront connus	Oui, mais renvoyer la décision jusqu'à ce que le coût total soit présenté	Oui		Oui, mais il faudra une mise à jour des informations sur les besoins financiers
Canaan-Jérusalem	Déterminer un consensus	Oui	Oui	Renvoyer la décision	Oui		Oui

Le gestionnaire du FRH a demandé au représentant français de répéter son changement proposé au paragraphe 49 du procès-verbal de 9^{ème} réunion. Le représentant français a réaffirmé le changement souhaité par la France comme suit:

¹ Après l'approbation du CP d'augmenter la réserve financière par un montant égal au total de la contribution de la France (32.28 millions USD). Position de la France applicable à chacun des projets proposés.

DECISION: Le Comité a décidé de mettre de côté 8 millions USD pour la ligne de transmission Péligre et 10 millions USD pour le Centre de cancérologie, **en fonction de la disponibilité des fonds une fois que les remarques françaises [pour la réserve] auront été prises en compte.**

Il n'y a pas eu d'autres commentaires et le procès-verbal de la 9ème réunion a été adopté, avec les modifications incluant le tableau révisé plus haut.

Approbation de l'ordre du jour de la 10ème réunion du CP

7. Le gestionnaire du FRH a indiqué qu'il avait reçu quelques commentaires à propos de l'ordre du jour de la réunion de La France et la Norvège et qu'il avait changé l'ordre du jour afin de commencer par une présentation sur les fonds restants dans le FRH et la demande française de créer une réserve afin de refléter sa contribution au Fonds. Ensuite, l'ordre du jour passerait à l'examen des demandes de financement reportées de la dernière réunion. Pour ce faire, il y avait des représentants de l'UCLBP, du MSPP et du PNUD pour présenter les mises à jour de leurs propositions de projet depuis la dernière réunion. Enfin, l'ordre du jour expirerait par un débat sur l'avenir du FRH et un possible concert-bénéfice. Le représentant américain (Tom Adams) a voulu ajouter un autre point que les Etats-Unis voudraient proposer un vote sur les 5 millions USD (non transférés) pour un projet énergétique. Le gestionnaire du FRH a suggéré que le CP discute de cela après le vote de la demande de la France pour mettre leurs fonds en réserve. L'ordre du jour a ensuite été adopté pour la réunion du Comité.

Etat des finances

8. Le gestionnaire du FRH a indiqué qu'avec la décision du CP de revoir les décisions de la 9e séance, la situation financière est demeurée inchangée depuis la dernière réunion, le rapport de la situation financière du FRH indiquait 36,95 millions USD disponibles pour allocations.

9. La présidente a ensuite invité la France à faire valoir sa demande d'augmentation de la réserve financière de 32,28 millions USD, soit l'équivalent de la totalité du montant de sa contribution au FRH à ce jour. Le représentant français a ensuite réitéré la préférence de la France que le CP alloue 28,57 millions USD pour l'appui budgétaire général et 3,71 millions USD pour des projets dans le secteur de l'éducation. La présidente a invité des questions sur la demande de la France. Le représentant américain a demandé si l'aide budgétaire globale avait des restrictions sur l'argent, ou si l'argent serait à l'entière disposition du Gouvernement d'Haïti. La présidente a pris note de la demande de la France et il faudra déterminer avec le Secrétariat du FRH comment le Gouvernement pourrait dépenser cet appui budgétaire. Il n'y avait aucune objection à la demande de la France. La présidente a noté que cela réduirait considérablement les fonds disponibles pour les cinq NCPs proposées lors de la dernière réunion.

DECISION: Augmenter la Réserve financière de 32,28 millions USD, soit un total de 99,78 millions USD; et reconnaître les préférences de la France pour l'utilisation de ces fonds pour l'appui budgétaire général et les projets dans le secteur éducation.

10. En réponse à une question de la représentante de l'ONU (Sophie de Caen), l'administrateur du FRH a confirmé qu'après l'augmentation de la réserve financière, il ne reste plus que 4,67 millions USD disponibles pour attribution. Le représentant de la Banque mondiale a demandé à la Présidente de fournir une mise à jour à savoir si le gouvernement préparait une opération d'appui budgétaire devant être financée par le FRH. La présidente a répondu que le gouvernement d'Haïti (GOH) a décidé de préparer la proposition d'appui budgétaire qui sera soumise à la Banque mondiale pour l'opération d'appui budgétaire qui sera prête en Mars 2013, composée de 20 millions USD de la Banque mondiale et 20 millions USD de la réserve financière du FRH. Toutefois, le Gouvernement haïtien a besoin de discuter davantage avec la Banque mondiale afin de préciser si l'aide budgétaire serait reportée et sur l'utilisation et la disponibilité de ces ressources. Le représentant de la Banque mondiale a dit qu'il serait en Haïti jusqu'à vendredi et pourrait discuter avec elle.

11. La présidente a rappelé au CP qu'il y avait cinq propositions de projets pour un montant total de 51 millions de dollars, mais avec une enveloppe très réduite de moins de 5 millions de dollars, plus éventuellement un supplément de 5 millions de dollars des États-Unis. Le gestionnaire du FRH a interrogé la Présidente au sujet d'un éventuel financement des cinq projets à partir du budget de l'Etat. La présidente a déclaré que les Etats-Unis avaient travaillé sur la possibilité d'utiliser leurs fonds pour la ligne de transmission Péligre qui était un investissement important lié à la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Péligre et l'approvisionnement en électricité dans la capitale. En tant que tel, la présidente a remercié les Etats-Unis pour sa proposition de soutenir l'utilisation par le CP de 5 millions de dollars pour compléter le financement de ce projet. Compte tenu de l'insuffisance de fonds, la présidente a déclaré qu'elle croyait qu'il était nécessaire de faire le tour de table pour voir si d'autres propositions pourraient être présentées pour le financement des projets présentés à la dernière réunion, et lier la discussion sur l'avenir des cinq projets avec celle sur l'avenir du Fonds lui-même.

12. L'administrateur du FRH a dit qu'il avait identifié quatre options pour adresser la situation actuelle.

1. Mobiliser plus de contributions au FRH et indiquer ces cinq projets comme des priorités pour tous nouveaux fonds reçus;
2. Choisir un projet parmi les cinq propositions que l'on financerait avec les fonds disponibles;
3. Réduire le montant de chaque projet et commencer le financement avec les fonds disponibles, même si cela sera difficile pour les couts d'investissements fixes comme la ligne de transmission de Péligre ; et,
4. Utiliser l'argent en réserve pour les opérations d'appui budgétaire des Entités Partenaires du FRH pour financer les cinq projets via le budget du Gouvernement.

13. Le représentant américain a déclaré la dernière proposition la plus sensée. Le problème n'est pas nécessairement un manque de fonds, mais que les préférences ont été exprimées à utiliser les fonds pour l'appui budgétaire, et pourtant, l'appui budgétaire pourrait être utilisé pour soutenir certains de ces projets.

14. Le représentant de l'Espagne a demandé au Président plus d'explications sur la façon dont le Gouvernement haïtien devrait soutenir des projets via le budget du Gouvernement. Cela s'appliquerait-il seulement aux contributions référencées pour l'appui budgétaire, ou à d'autres contributions? Le représentant a rappelé à la Présidente que les Espagnols lançaient leur propre appui budgétaire.

15. La présidente a répondu que certaines de leurs ressources étaient fongibles, lorsque le Gouvernement haïtien reçoit l'appui budgétaire, cela ne fait qu'augmenter le montant des fonds disponibles pour le budget de l'Etat. Certains projets, par exemple, la construction du centre de radiothérapie, figurent dans le budget d'investissement pour l'année suivante (exercice 2013/14). Cela vaut aussi pour soutenir l'hôpital de Mirebalais (HUM), qui serait une ligne budgétaire du ministère de la Santé (MSPP). En tant que tel, le Gouvernement haïtien peut considérer ces projets dans le prochain budget qu'il élabore du moment qu'il sait que ces ressources sont disponibles [à travers l'appui budgétaire]. En tant que tel, le Gouvernement haïtien peut s'engager à financer ces projets et à les inclure dans le budget de l'année prochaine. En ce qui concerne la ligne de transport Péligre, même si EDH n'est pas dans le budget, il est possible d'augmenter la subvention annuelle pour l'EDH (actuellement plus de 2,5 milliards de gourdes par an) afin de tenir compte de l'investissement pour la ligne de transmission Péligre. En tant que tel, le Gouvernement haïtien peut déjà donner la garantie que les projets qui devaient être financés par le FRH seraient financés par le budget de la prochaine année comme utilisation de l'appui budgétaire du FRH. La présidente a demandé l'appui du CP pour l'utilisation de l'appui budgétaire, à terme, afin de financer une partie des projets prioritaires proposés pour le CP du FRH. Le CP est d'accord.

DECISION: Le CP a endossé la proposition de la présidente d'utiliser les fonds de l'appui budgétaire pour financer quelques-uns des projets prioritaires proposés au FRH.

16. Le représentant français a fait remarquer qu'en ce qui concerne le financement de la ligne de transmission à travers la ligne de subvention pour EDH dans le budget. Le financement public de l'EDH est une préoccupation commune exprimée assez régulièrement. Ainsi, il pourrait être utile de chercher d'autres sources de financement et d'envisager des subventions supplémentaires à l'EDH comme un dernier recours. La Présidente a reconnu la remarque de la France et accueilli favorablement les propositions d'autres financements.

17. La présidente est retournée à l'approbation de la demande de la France d'utiliser ses fonds du FRH pour l'appui budgétaire et les projets dans le secteur de l'éducation. La présidente a mentionné qu'il y a un projet d'éducation permanente supervisé par la BID et a demandé au représentant de la BID (Peter Sollis) de dire quelques mots. M. Sollis dit qu'il y a une opération de la BID en cours dans le secteur de l'éducation. Une note conceptuelle de projet avait été soumise au MPCE par le Ministère de l'Éducation et retournée pour des précisions supplémentaires. La BID va maintenant travailler avec le Ministère de l'Éducation afin de présenter une NCP révisée au MPCE afin d'être considéré pour financement du FRH.

18. La présidente a demandé quand le paiement des 5 millions USD de la contribution des États-Unis serait disponible. Le représentant américain a déclaré qu'il demanderait le transfert de ce montant impayé au fiduciaire et a demandé au CP d'augmenter la réserve financière d'un montant équivalent (il faudrait l'ajouter aux 7,5 millions USD déjà mis en réserve, pour un total de 12,5 millions de dollars disponibles pour un projet énergétique). Le gestionnaire a précisé que les 7,5 millions USD actuellement en réserve étaient destinés à l'appui budgétaire ciblé et le Comité de Pilotage devait convenir qu'en tant que tel, ces fonds pourraient être alloués à d'autres fins (en énergie). Deuxièmement, il a confirmé que l'augmentation de la réserve financière de 5 millions USD serait une demande distincte et la décision du CP. Ensuite, l'administrateur du FRH a demandé si ce projet serait la ligne de transport Péligre. Le représentant américain a déclaré sans doute, mais cela dépendrait du coût du projet de ligne de transmission de Péligre. Le représentant de la Fiduciaire (Jonathan Caldicott) a précisé que le CP peut prendre des décisions de financement, y compris l'affectation à la réserve financière, dans la mesure où des fonds sont disponibles dans le Fonds d'affectation spéciale HRF, ce qui exclurait l'encours de 5 millions USD de paiement des États-Unis tant que ceux-ci n'ont pas été reçus. Les États-Unis ont indiqué qu'ils pourraient convenir d'utiliser 7,5 millions USD de la réserve financière, actuellement prévu pour l'appui budgétaire ciblé, pour un projet dans le secteur de l'énergie. Le représentant français a demandé si le CP pourrait déjà se prononcer sur la répartition de l'encours de 5 millions USD de paiement qui n'ont pas encore été décaissés au fiduciaire. Le fiduciaire a répondu que le CP pourraient s'entendre sur sa répartition préférée avant la réception des fonds, mais une allocation de fonds formelle et l'engagement juridique par le Fiduciaire aux Entités partenaires ne peuvent pas être effectué si les fonds ne sont pas déposés dans le Fonds Fiduciaire FRH; en tant que telle la décision ne pouvait pas être reflétée dans les rapports du fiduciaire sur la situation financière du FRH.

DECISION: Le CP a décidé de confirmer son intention de (1) utiliser 7,5 million USD de la réserve financière (initialement prévu pour l'appui budgétaire ciblé) pour un projet dans le secteur énergie et (2) ajouter un montant additionnel de 5 millions USD à la réserve financière pour un projet dans le secteur énergie lorsque ces fonds seront reçus des Etats Unis.

19. La représentante de l'ONU s'est prononcée en faveur des propositions de projets non financés, comme Canaan-Jérusalem et les projets de création d'emplois, qui répondent à des priorités majeures du Gouvernement haïtien. La présidente a dit qu'elle considère toutes les décisions de financement de projets reportées étant donné l'absence de ressources disponibles. La présidente a dit qu'il fallait identifier de nouvelles ressources pour le FRH pour financer des opérations telles que l'appui budgétaire.

20. La présidente a demandé au gestionnaire du FRH de présenter le total des fonds disponibles pour soutenir les cinq propositions de projets suite aux décisions de mettre des fonds en réserve. Le gestionnaire du FRH a répondu que, de 36,95 millions USD disponibles auparavant, 32,28 USD avaient été ajoutés à la réserve financière, suite à quoi 4,67 millions USD restaient disponible pour allocation par le CP. La présidente a ensuite soulevé la question des 15 millions USD qui avaient été mis de côté pour une opération de soutien budgétaire ciblé (reflétant une préférence du Canada) et un paiement des 10 millions USD de contribution qui était en suspens depuis l'Espagne. Le Canada fait remarquer qu'en ce

qui concerne les 15 millions USD à l'origine destinés à l'appui budgétaire ciblé, il y a eu un accord de principe pour soutenir le projet Education pour tous de la Banque mondiale, en particulier le programme de cantine scolaire. À ce stade, c'est encore la préférence du Canada, mais il est en attente de l'approbation du ministre pour continuer. La présidente a demandé à l'Espagne si elle aurait une préférence pour les 10 millions USD en attente. L'Espagne a fait remarquer qu'il était prématuré d'exprimer une préférence pour les 10 millions USD qui devraient être versés au fiduciaire en Décembre 2014. Ils seront en mesure d'exprimer une préférence lorsque l'argent sera déboursé ou prêt à être décaissé.

Considération des requêtes de financements reportées du Gouvernement

21. Le gestionnaire du FRH a proposé d'examiner les trois projets reportés que les entités partenaires avaient préparés. Le CP peut continuer d'examiner ces projets assujettis à la disponibilité de nouveaux fonds. Le CP peut aussi signaler ces projets comme une priorité de financement et cela aidera le Gouvernement haïtien dans leur décision sur l'utilisation de l'appui budgétaire dans la réserve financière. La présidente a accepté cette proposition tout en mentionnant qu'il était trop tôt pour déterminer quels projets pourraient être financés par l'appui budgétaire. Ainsi, toutes les cinq propositions de projets doivent encore être prises en considération. La présidente a invité les entités gouvernementales et les entités partenaires à présenter leurs projets.

22. **Canaan-Jérusalem (Harry Adam, Directeur de l'UCLBP).** La nécessité d'intervenir en Canaan est bien comprise par tous et l'inaction apporte avec elle de nombreux risques (sanitaires, urbains, économiques, écologiques et politiques). L'approbation de ce projet reconnaîtrait et soutiendrait une politique urbaine de logement responsable, pour laquelle des investissements sont hiérarchisés selon des critères basés sur tous les risques mentionnés ci-dessus. Ce projet est un défi, à moyen et à long terme, pour faire de cette zone un endroit organisé, éventuellement intégré dans Port-au-Prince et la commune de Croix-de-Bouquets. Ce projet est le point de départ d'un projet plus vaste de développement de toute la zone nord de la ville de Port-au-Prince. L'UCLBP a mis en place un plan pour le développement de Canaan, qui doit être approfondi avec des analyses complémentaires, et une importante participation des autorités locales et la population. Quatre priorités ont été identifiées: (1) Améliorer la sécurité des personnes et des biens, tout en réduisant les risques naturels; (2) Soutenir et renforcer la capacité des autorités locales dans le contrôle du développement urbain; (3) encourager le développement économique local, en le liant fortement au logement, et (4) mettre en place une intervention progressive à partir de laquelle ils peuvent apprendre et reproduire ce genre d'intervention. Pour répondre à ces priorités deux types d'activités ont été identifiées: (1) l'atténuation des risques naturels et anthropiques, des avantages pour toutes les familles de la région, (2) le développement urbain complet d'un espace identifié dans la zone de Canaan, à définir.

23. En ce qui concerne les questions spécifiques soulevées lors de la dernière réunion du CP, la première question était celle de la propriété foncière. Il s'agit d'un problème crucial dans la zone de Canaan, à Port-au-Prince et dans tout le pays. Canaan est l'occasion d'appliquer d'autres expériences que l'UCLBP expérimente avec d'autres projets, tels que le développement des quartiers à risques où les

problèmes fonciers sont monnaie courante (par exemple, Simon-Pelé, Carrefour Feuilles, Martissant). La deuxième question est liée à la migration des populations vers Canaan. En améliorant la région, cela risque d'attirer les gens. Pour répondre à cela, ils proposent de réaliser un recensement pour identifier les personnes qui vivent actuellement dans la région et travailler avec la municipalité sur l'application des sanctions contre ceux qui envahissent la propriété privée. La troisième question portait sur la réinstallation des personnes déplacées. L'objectif serait de limiter la réinstallation, autant que possible, en tenant compte de la situation actuelle. Toutefois, cette situation serait inévitable. Il y a plusieurs options possibles. Par exemple, il y a environ 5000 maisons au pied de Morne-à-Cabri, et l'UCLBP pourrait utiliser certaines de ces maisons pour les personnes se trouvant dans des zones à risques ou pour ceux qui auraient besoin d'être relogés en raison de la construction de routes, par exemple. Ce serait l'occasion de fournir des logements sûrs et durables. Toutefois, il y aurait un besoin d'interventions complémentaires en matière de soutien au logement. Il y a encore un besoin de financement pour soutenir le Gouvernement haïtien, car il reste un déficit de logements important (nécessité de construire de nouvelles maisons près de 40.000). La quatrième et dernière question portait sur la conception des communautés et l'appui à la gouvernance. Dans le document, l'UCLBP signale à quel point il serait important de travailler avec les autorités locales. Cette proposition reflète une première étape par le Gouvernement haïtien à remédier à la situation d'urgence dans la zone de Canaan, ainsi qu'une étape d'apprentissage pour le GdH (représenté par l'UCLBP) dans le contrôle du développement urbain. Cependant, la complexité du problème nécessite l'implication d'autres institutions gouvernementales, telles que le Ministère de l'Intérieur, Ministère des Travaux publics, CIAT, Ministère de la Planification ainsi que le soutien technique et financier de l'organisation internationale. Nous proposons un comité directeur constitué de ces différents acteurs et co-présidé par l'UCLBP et le Coordonnateur résident de l'ONU.

24. Le représentant américain a remercié M. Adam pour le travail de l'UCBLP sur la proposition de projet. Les États-Unis sont convaincus que c'est un bon projet et donnera son accord au projet, sous réserve de la disponibilité des ressources financières. La présidente a ensuite demandé au représentant du Brésil de faire une remarque, étant donné que, lors de la dernière réunion du CP, le Brésil avait déclaré qu'il irait avec le consensus. Le représentant du Brésil a reconnu qu'un consensus a été atteint en effet en faveur de la proposition de projet. La présidente a invité le représentant japonais à réagir ensuite. Le représentant du Japon a noté que lors de la dernière réunion du CP, le Japon ne s'était pas prononcé sur le projet. Le Japon reconnaît l'importance et la nécessité de ce projet. La présidente a ensuite reconnu un non-membre, M. Gregory Mevs, qui est le conseiller juridique honoraire de Finlande. Le représentant de la Finlande a déclaré que la Finlande donne encore son appui à ce projet qui est très important et espère que sur le plan juridique le Comité directeur étudie la meilleure structure juridique possible. Un des aspects de ce projet, une nouvelle approche, devrait permettre d'établir un meilleur système, d'incitation et / ou de structure pour soutenir ce projet et la Ministre des Finances pourrait éventuellement encourager les collaborations de sorte que le secteur informel devient officiel.

25. La présidente a ensuite invité le représentant du MSPP à faire une présentation. Elle a rappelé au CP que ce projet pourrait être financé par le budget du GdH sous forme de subvention.

26. **Hôpital de Mirebalais (Dr. Maxi Raymonvil, MSPP).** Le Dr. Raymonvil a fait remarquer que le MSPP a travaillé très fort au cours des deux dernières semaines pour répondre aux questions soulevées par le CP lors de la dernière réunion. Demain, c'est l'orientation du personnel de l'Hôpital Universitaire de Mirebalais (HUM) et des fournitures médicales et du matériel sont arrivés. La seule question en suspens est de combler le déficit de financement de 8 millions de dollars sur un budget total de 12 millions de dollars. La différence de 4 millions de dollars a été reçue de deux fondations américaines. La question posée lors de la dernière réunion est liée à la viabilité financière du HUM après la mise à disposition d'un appui financier du FRH pour la première année. Le scénario qui a été proposé par le MSPP serait que le coût serait partagé entre: (1) Zanmi Lasanté et *Partners in Health* (PIH), (2) le budget du Ministère de la Santé et le recouvrement des coûts (3) par co-paiements, en particulier pour la chirurgie électorale (il y aura six salles d'opération modernes et un scanner - le premier scanner dans un hôpital public en Haïti). La liste d'attente pour une chirurgie électorale à Cange est déjà remplie jusqu'en 2014, ce qui démontre qu'il y a beaucoup de demande et la possibilité pour le recouvrement des coûts. Pour ceux qui ne peuvent pas se permettre de payer, il y aurait un mécanisme. Le MSPP discute actuellement d'un projet pilote avec les compagnies d'assurance pour ce groupe de patients. L'autre partie importante de ce scénario est une assurance maladie privée, tels que AIC et INASSA et des employés du gouvernement par le biais du SGP et OFATMA. Avec OFATMA, le MSPP a déjà examiné les mécanismes de protection sociale. Pour les années suivantes, le MSPP estime qu'il serait éventuellement en mesure d'avoir une couverture universelle, grâce à des fonds spéciaux au MSPP, en termes de contrats et de performance des projets. Le grand débat aujourd'hui, c'est que de nombreux hôpitaux auront des défis dans la réalisation de leurs besoins de financement à long terme, en dehors de HUM. En tant que tel, le MSPP étudie sérieusement différents scénarios de financement, surtout avec les compagnies d'assurance publics et privés. Grâce à la branche philanthropique du PIH, le MSPP se penche sur la mise en place d'un fonds de dotation ou de fonds d'affectation spéciale. Certains groupes s'engageraient à soutenir le HUM et trouver des synergies sur le recouvrement des coûts.

27. Le gestionnaire du FRH a noté une deuxième question qui a été soulevée lors de la dernière réunion du CP: Est-ce que Zanmi Lasanté continuerait en tant que partenaire permanent de HUM? Dr Raymonvil répondit que oui, ils ont discuté avec PIH (organisation sœur de Zanmi Lasanté à Boston) et PIH a confirmé qu'il s'engage sur le long terme pour soutenir HUM. Un protocole d'entente (PE) a été signé entre le MSPP et PIH dans lequel PIH et Zanmi Lasanté s'engagent à soutenir le MSPP dans l'identification des stratégies de financement novatrices pour la fourniture de la santé publique en Haïti.

28. Le représentant de la Banque mondiale a noté que depuis que ce projet vise à financer le paiement des services par le biais d'un hôpital public, ce projet pourrait facilement être financé par le budget GdH à travers une opération d'appui budgétaire général, car cela ne concerne pas les marchés publics, mais plutôt le remboursement à l'hôpital pour les patients traités. Toutefois, le financement des quatre autres projets proposés pour l'appui budgétaire comporte de marchés publics. En tant que tel le représentant de la Banque mondiale a voulu s'assurer que les membres du Comité comprennent sur quoi ils votent en faveur du financement des autres projets à travers l'appui budgétaire (c'est à dire

l'utilisation des systèmes nationaux de GOH, notamment son système de passation des marchés publics).

29. Le représentant du Brésil a fait un commentaire pour clarifier la position du Brésil sur la cohérence de sa position. Le Brésil appuie un centre de réadaptation ainsi que trois hôpitaux et couvrira les coûts pour les trois premières années de ces hôpitaux. Aussi, il semble logique au Brésil que le HUM aurait une aide financière jusqu'à ce que le Gouvernement haïtien lui-même pourrait prendre en charge les coûts. En tant que tel, le Brésil est en faveur de cette proposition de projet.

30. **Création d'Emplois (Laura Sheridan, PNUD).** Mme Sheridan a présenté les modifications qui ont été apportées par le MPCE à la suite des questions soulevées lors de la dernière réunion SC, à savoir le ciblage géographique des interventions et la durabilité des emplois qui seraient créés. Le PCN révisée modifie le ciblage géographique proposée à partir de Port-au-Prince et le Département des Nippes pour cibler seulement quatre communes des Nippes. Le deuxième changement est programmatique. Le PCN avait d'abord proposé deux types de création d'emplois: la création d'emplois à long terme par le développement du secteur privé et d'autre part la création d'emplois à court terme. Le MPCE a décidé de séparer les deux approches et de retirer la création d'emplois à court terme de la PCN et cherchera ailleurs pour financer le programme à court terme de création d'emplois. En tant que tel, le PCN révisée se concentre sur le développement du secteur privé et la création d'emplois à long terme. En termes de chiffres présentés, la Note conceptuelle initiale mentionnait 5.000 emplois qui seraient créés (emplois à long terme grâce au développement du secteur privé). Cela a maintenant été réduit à 3.500 emplois qui seraient créés dans les quatre communes de Nippes. Le budget a également été réduit de 10 millions de dollars à 5,8 millions de dollars, compte tenu de la portée réduite. Dans la proposition initiale, cela aurait coûté 840 USD par emploi créé mais le coût serait maintenant 1650 USD par emploi créé. Toutes les activités seront menées en étroite collaboration avec le Plan d'action du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), en particulier sur l'enquête auprès des entreprises menées en ce moment, ce qui aiderait à cibler les entreprises qui bénéficient d'un soutien. Le PNUD soutient également le MCI pour étudier les produits locaux dans chaque département à fort potentiel économique.

31. La présidente a demandé des questions sur les trois présentations. La présidente a reconnu la représentante espagnole. La représentante de l'Espagne a remercié le PNUD d'avoir fourni une NCP révisée et a demandé à la présidente si le MPCE pourrait expliquer à la prochaine réunion du Comité exactement quel rôle ils jouent dans le projet de création d'emplois. La représentante de l'ONU a présenté des excuses pour l'absence du représentant du MPCE qui a dû se déplacer à la dernière minute et ne pouvait pas assister à la réunion et a demandé au CP de ne pas prendre l'absence du MPCE comme un signe de désintérêt car ils étaient très impliqués et intéressés par ce projet.

32. Le représentant américain a fait remarquer que le problème fondamental est que les membres du Comité ne peuvent pas donner leur accord sur les projets, car il n'y a pas de fonds disponibles. Si ces projets sont financés, ce serait par l'intermédiaire de la Ministre de l'Economie et des Finances en utilisant l'appui budgétaire et il n'y a pas besoin de l'approbation du CP sur la façon dont le Gouvernement haïtien devrait utiliser l'appui budgétaire général.

33. Le gestionnaire du FRH a expliqué qu'il y a 20 millions USD en réserve pour l'appui budgétaire ainsi que 28 millions USD ajoutés aujourd'hui à la réserve financière, pour un total de 48 millions USD réservés à l'appui budgétaire.² La présidente a noté qu'elle discuterait en Conseil des Ministres de l'utilisation de cet appui budgétaire pour financer les projets proposés. Sur cette note, la présidente a demandé aux membres du CP s'ils pouvaient voter que, compte tenu de l'absence de fonds suffisants pour allouer, que l'appui budgétaire servirait à financer les projets proposés.

34. La représentante espagnole (Carmen Rodriguez) a noté que l'appui budgétaire en réserve n'est pas ciblé de sorte que le Gouvernement haïtien a besoin de choisir ce qu'il veut faire avec cet appui budgétaire, et non le CP. La présidente a répondu que pour les 51 millions USD des propositions de projet du GOH, 48 millions USD serait disponible à travers l'appui budgétaire général. La présidente a demandé au CP d'adopter la résolution suivante: Le Gouvernement haïtien pourrait utiliser les ressources réservées pour l'appui budgétaire pour financer les cinq projets proposés et la différence [4 millions USD] proviendrait des fonds restants dans le FRH [4,5 millions USD]. La représentante de l'ONU a noté que, compte tenu de la réduction du projet de création d'emplois de 10 millions USD à 5,8 millions USD, il y avait une économie de 4,2 millions de dollars et donc pas de manque à gagner. Le gestionnaire du FRH a confirmé que les 48 millions de dollars réservés à l'appui budgétaire général pourraient couvrir le coût de toutes les cinq demandes de financement. Le CP a approuvé la motion sans opposition.

DECISION: Le CP a voté pour reporter au Gouvernement la décision d'utiliser les 48 millions USD mis en réserve pour l'appui budgétaire pour financer les cinq projets proposés.

Autres sujets

35. La présidente a invité le gestionnaire du FRH à présenter les options pour le futur du fonds. L'administrateur du FRH a présenté les trois options suivantes:

Option 1: Mobiliser plus de fonds pour le FRH. Cela implique les bailleurs autour de la table et ceux qui n'ont pas encore discuté la possibilité de contributions additionnelles. Auparavant les bailleurs étaient réticent à donner parce que 119 millions USD étaient encore gardés par le FRH mais maintenant le FRH est en meilleure position pour mobiliser plus de ressources dans la communauté internationale.

Option 2: Continuer avec l'arrangement actuel ("statut quo"), ce qui inclut continuer avec le contrôle de l'exécution des projets, travailler avec le GOH et les Entités Partenaires pour programmer les fonds qui sont en réserve et allouer les 4.6 millions USD qui restent pour allocations.

Option 3: Avancer vers la fermeture du Fonds. Le gestionnaire du FRH a discuté avec la présidente d'une stratégie de sortie. L'idée serait de laisser le Fonds ouvert jusqu'à la fin de son mandat, c'est à dire décembre 2017, afin de permettre la possibilité pour des besoins de financement imprévus. Par

² Une ventilation de la Réserve Financières est présentée en Annexe 3

exemple, le gestionnaire du FRH a discuté avec la Banque Mondiale, la possibilité d'utiliser le FRH pour recevoir des contributions internationales pour le Programme Anti-Choléra. Alors que cela n'était pas prévu, cela pourrait permettre d'utiliser des procédures existantes pour accélérer les contributions internationales pour Haïti.

Le gestionnaire HRF a noté que le temps était venu pour une évaluation à mi-parcours (MTR) du FRH et pour la prochaine réunion du Comité, il préparera les termes de référence (TDR), à travers lesquels nous pourrions étudier de beaucoup plus près chacun de ces trois scénarios. Il y a deux options pour le MTR: (1) "vite et pressé" - avec les ressources disponibles dans notre budget pour engager deux consultants pour faire quelque chose rapidement, ou, 2) quelque chose de plus détaillé et coûteux, ce qui aurait besoin d'une allocation du CP. En tant que tel, le gestionnaire du FRH va présenter les TDR pour chacune de ces options et les membres du CP pourront voir quels produits seraient livrés et ensuite rendre une décision.

36. Le gestionnaire du FRH a ensuite demandé si chaque membre du CP pourrait indiquer sa disposition à fournir plus de fonds au FRH. Avant de donner la chance à chaque membre du CP de parler, la présidente a noté que le Gouvernement haïtien a beaucoup apprécié l'existence du FRH, en particulier les points de vue de chaque membre du CP sur la faisabilité des projets proposés. Pour rappel, la reconstruction n'a pas vraiment commencé pour de bon; nous commençons. En tant que tel, l'existence de ce Fonds, se justifie comme un instrument financier dans un pays comme Haïti où ils ont beaucoup de difficulté à mobiliser des ressources.

37. Les membres du Comité a procédé à déclarer leurs positions respectives sur les options présentées pour l'avenir du Fonds ainsi que leur propension à verser des contributions supplémentaires au Fonds.

38. **Brésil:** Le représentant brésilien a voté en faveur de la troisième option, de laisser le fonds ouvert jusqu'en 2017. Durant ce temps, le CP pourrait voir comment les choses évoluent.

39. **US:** Le représentant des Etats Unis a déclaré que dans un futur proche, il ne voyait pas les Etats Unis contribuer des fonds additionnels étant donné qu'ils avaient d'autres moyens de soutenir la reconstruction d'Haïti. De plus, les Etats Unis essayaient d'augmenter leur appui à travers le gouvernement haïtien, de manière plus ambitieuse à travers le Ministère de la Santé, où d'ici 2017, le Ministère de la Santé serait capable de gérer tous les besoins en soins via un fonds multi-bailleurs. Toutefois, les autres pays qui n'ont pas une agence de développement pourraient être intéressés à contribuer.

40. **Espagne:** La représentante espagnole a noté qu'il était improbable que l'Espagne fasse d'autres contributions avant 2017. Ils vont examiner les TDR qui seront circulés par le gestionnaire du FRH.

41. **Banque Mondiale:** Le représentant de la Banque Mondiale a noté que le FRH devrait être un fonds fongibles, mais au cours des deux dernières années, nous sommes arrivés à un scénario différent. Presque tous les bailleurs principaux avaient demandé des réserves financières ou des préférences

spécifiques. Aujourd'hui, toutefois, les bailleurs préfèrent donner une préférence à leurs fonds. De cet état de fait, la probabilité de lever plus de fonds pourrait être plus facile s'il y avait des requêtes de fonds spécifiques au lieu de requêtes d'ordre plus général, par exemple, si les bailleurs voulaient contribuer pour éliminer le choléra. Ce n'est pas ce qui avait été prévu, mais d'un point de vue pratique, c'est la réalité.

42. **Japon:** Le Japon avait pensé que 119 millions USD étaient disponibles pour des allocations. Toutefois, avec une large réserve financière, il y a moins de 5 millions USD disponibles pour des projets et les requêtes de financement actuelles auront besoin d'être financées indirectement à travers l'appui budgétaire. Aussi, le Japon n'a pas encore étudié la possibilité d'octroyer des fonds supplémentaires au FRH. Le Japon va examiner les trois options présentées et consulter avec sa capitale.

43. **Canada:** le FRH a joué un rôle historique important après le tremblement de terre. Au fil du temps, on peut évaluer quels sont les instruments les plus appropriés, spécialement en considérant la mise en place du CAED. Dans sa forme actuelle, le Canada ne prévoit pas faire un autre investissement dans le Fonds. Toutefois, il serait important d'évaluer les options.

44. **France:** La France analysera les options qui seront présentées. Nous reconnaissons tous l'importance du Fonds après le séisme, spécialement pour des projets tels que la gestion des débris. Aujourd'hui, nous sommes dans une période où nous avons besoin de réflexion. Le Fonds peut-il être approprié par le Gouvernement? Est-il nécessaire d'avoir cette organisation institutionnelle (c'est-à-dire des institutions multilatérales comme Entités Partenaires)? Mettre en commun des fonds de différents bailleurs pour appuyer les projets du Gouvernement est louable et le FRH a aidé à tester ce concept. Si nous avançons vers un fonds dirigé par le Gouvernement, la France serait prête à fournir son appui.

45. **Finlande:** Le représentant de la Finlande a exprimé son accord avec la Ministre des Finances qu'Haïti est au début de la reconstruction. Un outil tel que le FRH est très utile. Autour de la table, il y a un sentiment que le besoin a évolué. Comme l'a dit la France, l'idée de mettre des fonds en commun parmi les bailleurs est importante et les bailleurs autour de la table sont capable de lever des fonds significatifs et pour des pays comme la Finlande, ils veulent savoir si leurs fonds sont mis en commun et appuient le jugement de la communauté internationale. Nous devrions évidemment penser à l'évolution de ce Fonds et le réadapter en fonction des besoins de la reconstruction.

46. La représentante de la Primature (Aurélié Boukobza) a demandé au gestionnaire du FRH si, au moment de la création du Fonds, un budget avait été prévu pour l'évaluation. L'Administrateur du FRH a répondu une évaluation à mi-parcours avait été identifiée dans le document du Fonds, mais son financement demanderait une allocation spéciale du CP et il dépasse les fonds disponibles dans le budget du Secrétariat. Le MTR serait réalisé par des consultants indépendants pour éviter des conflits d'intérêts avec le Secrétariat.

47. Le gestionnaire HRF est ensuite passé au dernier point: le concert-bénéfice. Le Secrétariat du FRH a tenu des discussions préliminaires avec JP/HRO et la Fondation Clinton sur la possibilité de

recevoir des revenus d'un concert-bénéfice pour Haïti, avec des artistes internationaux. Le concert était initialement prévu pour Janvier 2013. Toutefois, afin de se concentrer sur la collecte de fonds pour l'ouragan Sandy, le concert a été reporté. C'est seulement une option maintenant. Les organisateurs sont également en train de discuter d'un éventuel partenariat avec la Croix-Rouge. En tant que tel, il s'agit simplement d'informer le CP du FRH de cette possibilité. Dans le cas où le donneur n'est pas une entité souveraine, le fiduciaire devrait procéder à un certain niveau de diligence raisonnable. Le Secrétariat reviendrait vers les CP dès qu'il y a une proposition plus définitive. Les organisateurs doivent être en mesure d'expliquer les modalités de l'utilisation des fonds. Il n'y avait pas d'objection à cette idée du CP. Le gestionnaire du FRH présentera la demande pour décision, au lieu de prendre un vote de principe à cette réunion du CP.

Fermeture

48. La Ministre a terminé la réunion et invite tous les membres du CP au cocktail de lancement de l'Exposition de Photos du FRH et le concert du 21 février 2013 à l'Institut Français.

Tableau 1: Décisions, Responsabilités and Délai

Tache-Activité	Action	Responsable	Délai
Révisions du procès-verbal de la 9ème réunion du Comité de Pilotage	Incorporation des commentaires précédents, changer le paragraphe 49 et insérer le tableau résumant la position des membres du CP sur les cinq projets proposes; publier sur le site web du Fonds	Secrétariat	Immédiatement
Requête approuvée pour l'augmentation de la Réserve Financière	Augmenter la Réserve Financière par 32.28 millions USD pour un total de 99.78 millions USD	Fiduciaire	Immédiatement
Requête approuvée pour (1) changer l'usage entendu des 7.5 millions USD de la Réserve Financière et (2) augmenter la Réserve Financière d'un montant additionnel de 5 millions USD lorsque ces fonds seront reçus.	(1) Utiliser 7.5 millions USD dans la Réserve Financière (prévu initialement pour l'appui budgétaire ciblé) pour un projet dans le secteur énergétique et (2) ajouter un montant additionnel de 5 millions USD dans la Réserve Financière pour un projet dans le secteur énergétique lorsque ces fonds seront reçus des Etats Unis.	Fiduciaire	Immédiatement for (1) Immédiatement après le transfert des 5 millions USD des Etats Unis au Fiduciaire pour (2)
Utilisation des 48 millions USD réservés pour l'appui budgétaire afin de financer les cinq projets proposés	GdH veut utiliser ces 48 millions USD réservés pour l'appui budgétaire pour appuyer le financement des cinq projets proposés.	Présidente/Ministre de l'Economie et des Finances	GdH Année fiscal 12/13 and Année fiscal 13/14
Termes de Référence pour les options de la révision à mi-parcours	Le Secrétariat du FRH enverra aux membres du Comité de Pilotage deux brouillons de Termes de Référence pour une révision rapide et une révision plus en profondeur.	Secrétariat	A la fin de Mars

ANNEXE 1

Représentants et Observateurs Officiels

Membres votants

Président	Mme. Marie Carmelle Jean Marie, Présidente et Ministre de l'Economie et des Finances
Gouvernement d'Haïti	Représentant du MPCE (absent)
Brésil	M. Nelson Antonio Tabajara
Canada	M. Vincent Lepape
Japon	M. Kenji Kuratomi
Norvège	Mme. Eva Tuft (absent)
Espagne	Mme. Maider Makua García
Etats Unis	M. Tom Adams
France	M. Yves Malpel

Entités Partenaires

BID	M. Peter Sollis
ONU	Mme. Sophie de Caen
Banque Mondiale et SFI	M. Alexandre Abrantes

Fiduciaire

Fiduciaire	M. Jonathan Caldicott
------------	-----------------------

Observateurs (Officiels)

Autorités Locales (Maires)	M. Joseph Gontran "Billy" Louis (absent)
Autorités Locales (Casecs)	M. Raoul Pierre-Louis (absent)
Diaspora	M. Joseph M.G. Bernadel (absent)
ONGs Nationales	Mme. Carmèle Rose-Anne Auguste (absent)
ONGs Internationales	M. Jean Claude Mukadi (Representant Alternatif)
Secteur Privé	M. Reginald Boulos (absent)

Secrétariat

Administrateur	Josef Leitmann
Officier des Opérations	Maria Kim
Officier de Communication	Berdine Edmond

Autres participants

Alfred Metellus (MEF)
Aurelie Boukobza (Bureau du Premier Ministre)
Teresa Barba (Bureau du Premier Ministre)
Gregory Mevs (Finlande)
Roberts Waddle (Canada)
Rie Inoue (Japan)
Roland DeMarcellus (USA)
Liza Morris (USA)
Patricia Aguilo (USA)
John Robinson (USA)

Maria Civit (Espagne)
Carmen Rodriguez (Espagne)
Luciana Farnesi (Brésil)
Katyna Argueta Membreno (PNUD)
Elisabeth Diaz (PNUD)
Laura Sheridan (PNUD)
Harry Adam (UCLBP)
Odnell David (UCLBP)
Maxi Raymonvil (MSPP)

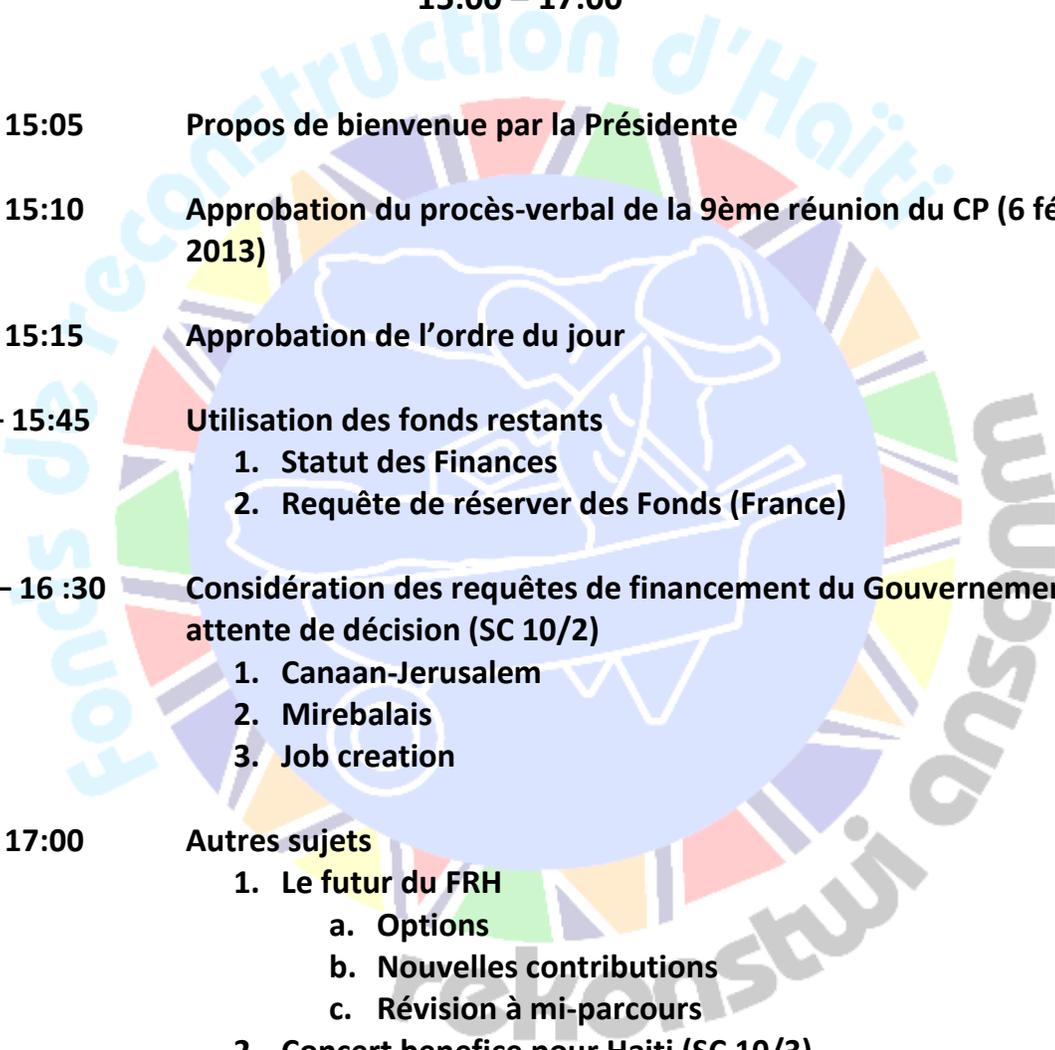
ANNEXE 2

Dixième Réunion du Comité de Pilotage
Ordre du Jour

20 février 2013

Banque Mondiale, 7 rue Ogé, Pétiyon Ville

15:00 – 17:00

- 
- 15:00 - 15:05** **Propos de bienvenue par la Présidente**
- 15:05 - 15:10** **Approbation du procès-verbal de la 9ème réunion du CP (6 février 2013)**
- 15:10 - 15:15** **Approbation de l'ordre du jour**
- 15:15 – 15:45** **Utilisation des fonds restants**
1. Statut des Finances
2. Requête de réserver des Fonds (France)
- 15 :45 – 16 :30** **Considération des requêtes de financement du Gouvernement en attente de décision (SC 10/2)**
1. Canaan-Jerusalem
2. Mirebalais
3. Job creation
- 16:30 - 17:00** **Autres sujets**
1. Le futur du FRH
a. Options
b. Nouvelles contributions
c. Révision à mi-parcours
2. Concert benefice pour Haiti (SC 10/3)
- 17:00** **Fermeture**

ANNEXE 3

Ventilation de la Réserve Financière du FRH

Utilisation convenue/Projet	USD million
Appui Budgétaire Général	28.57
Appui Budgétaire Général	20.00
Projet d'énergie	7.50
Education	3.71
Barrage Artibonite 4C	40.00
Total	99.78